NANT en TRANSITION
Causses & Vallées

Nant, le 16 juillet 2025

Monsieur Arnaud VIALA
Président du Conseil départemental de l'Aveyron
Hôtel du Département
Place Charles de Gaulle CS 43147
12031 RODEZ Cedex

Commission mobilité
mobilite@nantentransition.org

Objet : Circulation des cycles et autres véhicules lents sur la RD 809

Monsieur le Président,

La pratique du vélo (utilitaire et de loisir) se développe, y compris en zone rurale, notamment depuis l'émergence des VAE (vélos à assistance électrique). S'y ajoutent des « véhicules innovants » : cf. l'expérimentation de véhicules légers intermédiaires menée dans le sud-Aveyron par l'association In'VD.

La RN9 a été mise à 2 x 2 voies à la fin des années 1980, à l'heure où l'achèvement de la liaison autoroutière Béziers – Clermont-Fd butait sur la traversée de la vallée du Tarn. Cette mise à 2 x 2 voies fut alors réalisée sur deux tronçons : d'une part entre Aguessac et Millau sur 4 km, d'autre part entre le haut de côte de la Cavalerie et les abords de ce village, sur 7 km. Or depuis l'achèvement de l'A75, avec l'ouverture du célèbre viaduc fin 2004, le trafic routier a logiquement chuté sur l'ancienne RN9 devenue RD809, mais ces deux tronçons sont toujours à 4 voies, et la vitesse autorisée y est restée à 110 km/h. Pourtant, faute de voie parallèle dédiée aux véhicules lents (vélos, motocyclettes, engins agricoles, etc.), la RD809 n'est pas une route interdite à ces derniers et cette cohabitation génère une forte insécurité routière.

En l'absence de route alternative pour les véhicules lents, l'impératif de sécurité routière dicterait que, même à 2 x 2 voies séparées par un terre-plein central, la vitesse soit limitée sur ces tronçons à 90 km/h. L'A75 leur permettra toujours d'éviter les virages de la descente sur Millau et la traversée de cette ville.

Nous attirons aussi votre attention sur l'insécurité et l'inconfort des cyclistes qui empruntent la RD809, que ce soit entre Aguessac et Millau, ou entre Millau et la Cavalerie. Côté nord, nous espérons qu'une solution sera enfin trouvée pour une voie verte entre Millau et Aguessac, promise depuis des années par les élus locaux et départementaux. Côté sud, il existe une alternative : la route des Fons (ou « route royale ») qui rejoint la RD809 via le col du Renard. Il est même possible d'éviter les deux premiers km de la RD809 en empruntant le chemin de la Coste dès la sortie de Millau, moyennant 200m de chemin empierré et deux marches à franchir. Une simple signalisation à ces deux carrefours inciterait les cyclistes à emprunter cet itinéraire au trafic quasi-nul, avec une pente à peine supérieure aux 6 % de la RD809 (sauf pendant 200m après la ferme des Fons où elle est plutôt de 12 %).

Sur le Larzac, il n'existe pas d'itinéraire alternatif à la RD809, sauf à contraindre les cyclistes à un détour via Montredon et les Liquisses pour rejoindre l'Hospitalet : 10 km supplémentaires par rapport à la RD809, dont 1,5 km sur la RD999 au trafic assez intense.

Dans ces conditions, nous vous saurions gré de bien vouloir étudier un aménagement de la RD809 visant à permettre une cohabitation sécurisée entre le trafic routier et les véhicules lents, qui pourrait passer par une limitation de vitesse à 90 km/h, mais aussi par une réduction de la largeur des voies de circulation, afin de réserver aux véhicules lents une surlargeur suffisante à droite de la chaussée.

Restant à votre disposition pour discuter de ces sujets et vous faire le cas échéant d'autres propositions concrètes des usagers du quotidien,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour la commission mobilité,
I. CAMPS
06.17.87.21.20
nantentransition.org
31 place du Claux
12230 Nant

Pour le conseil collégial,